



Prestone



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Cavity Seal

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Cavity Seal
Numéro du produit	RF01606C
UFI	UFI: YHGD-C31S-D676-RH2A
Indications sur l'enregistrement REACH	Ceci est un MÉLANGE : aucune information d'enregistrement n'est contenue dans ce document. Les bois sont classés dans la catégorie utilisateurs en aval.

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Agent d'étanchéité.
--------------------------	---------------------

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Holt Lloyd Services 52 Rue des 40 Mines, 60000 – Allonne, France Phone: +33 (0)3 64 99 00 32 info@holtsauto.com
Personne à contacter	Contact email address: info@holtsauto.com
Fabricant	A Holts Car Care Product Holt Lloyd International Ltd Barton Dock Road Stretford Manchester M32 0YQ - England, UK +44 (0) 161 866 4800 FAX +44 (0) 161 866 4854 www.holtsauto.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	UK - 00 44 (0) 161 866 4800 Office hrs = 0900 - 1700 hrs
Numéro d'appel d'urgence national	<a href="https://poisoncentres.echa.europa.eu/">https://poisoncentres.echa.europa.eu/</a>

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

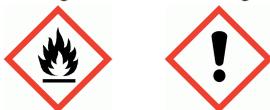
##### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Aerosol 1 - H222, H229
Dangers pour la santé humaine	STOT SE 3 - H336
Dangers pour l'environnement	Aquatic Chronic 3 - H412

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

## Cavity Seal

### Pictogrammes de danger



### Mention d'avertissement

Danger

### Mentions de danger

EUH208 Contient du Calcium Sulfonate. Peut produire une réaction allergique.  
 H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
 H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Mentions de mise en garde

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
 P102 Tenir hors de portée des enfants.  
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
 P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  
 P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  
 P261 Éviter de respirer les aérosols.  
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
 P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.  
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

### Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### UFI

UFI: YHGD-C31S-D676-RH2A

### Contient

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics., Hydrocarbons, C9-C10, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics, PENTANE

### Mentions de mise en garde supplémentaires

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

### 2.3. Autres dangers

#### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

<b>Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, &lt;2% aromatics.</b>	<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 64742-48-9	Numéro CE: 919-857-5
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119463258-33-XXXX
<b>Classification</b>	
Flam. Liq. 3 - H226	
STOT SE 3 - H336	
Asp. Tox. 1 - H304	

## Cavity Seal

<b>Hydrocarbons, C9-C10, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, &lt;2% aromatics</b> <span style="float: right;"><b>10-30%</b></span>		
Numéro CAS: —	Numéro CE: 927-241-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119471843-32-XXXX
<b>Classification</b> Flam. Liq. 3 - H226 STOT SE 3 - H336 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 3 - H412		
<b>PROPANE</b> <span style="float: right;"><b>10-30%</b></span>		
Numéro CAS: 74-98-6	Numéro CE: 200-827-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486944-21-XXXX
<b>Classification</b> Gaz Infl. 1A - H220		
<b>PENTANE</b> <span style="float: right;"><b>5-10%</b></span>		
Numéro CAS: 109-66-0	Numéro CE: 203-692-4	
<b>Classification</b> Flam. Liq. 2 - H225 STOT SE 3 - H336 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 2 - H411		
<b>ISOBUTANE</b> <span style="float: right;"><b>5-10%</b></span>		
Numéro CAS: 75-28-5	Numéro CE: 200-857-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119485395-27-XXXX
<b>Classification</b> Gaz Infl. 1A - H220 Press. Gas		
<b>BUTANE</b> <span style="float: right;"><b>5-10%</b></span>		
Numéro CAS: 106-97-8	Numéro CE: 203-448-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119474691-32-XXXX
<b>Classification</b> Gaz Infl. 1A - H220 Press. Gas		

## Cavity Seal

<b>Calcium Sulfonate</b>		<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 61789-86-4	Numéro CE: 263-093-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488992-18-XXXX
<b>Classification</b>		
Skin Sens. 1B - H317		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Garder la personne touchée au chaud et au repos. Consulter un médecin immédiatement.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir.
<b>Contact cutané</b>	Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Rincer à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact oculaire</b>	Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer à l'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Information générale</b>	Traiter en fonction des symptômes.
<b>Inhalation</b>	Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige.
<b>Ingestion</b>	Compte tenu de la nature physique du produit, il est peu probable qu'il soit ingéré.
<b>Contact cutané</b>	L'exposition répérée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Traiter en fonction des symptômes.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Déplacer les conteneurs hors de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

## Cavity Seal

**Précautions individuelles** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Éliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Prévoir une ventilation suffisante. Éviter l'inhalation de vapeurs. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué si la contamination dans l'air est au dessus du niveau acceptable.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Classe de stockage** Stockage de gaz comprimé inflammable.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

**Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics.**

Advisory OEL. CEFIC-HSPA : 1200 mg/m<sup>3</sup>

#### **PENTANE**

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 600 ppm 1800 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

#### **BUTANE**

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 800 ppm 1900 mg/m<sup>3</sup>

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics. (CAS: 64742-48-9)

#### **DNEL**

Industrie - Cutanée; Long terme : 208 mg/kg/jour  
 Industrie - Inhalatoire; Long terme : 871 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Cutanée; Long terme : 125 mg/kg/jour  
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 185 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Orale; Long terme : 125 mg/l

## Cavity Seal

### Hydrocarbons, C9-C10, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

<b>DNEL</b>	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 871 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 77 mg/kg/jour
	Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 185 mg/m <sup>3</sup>
	Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 46 mg/kg/jour
	Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 46 mg/kg/jour

### Calcium Sulfonate (CAS: 61789-86-4)

<b>DNEL</b>	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 11.75 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 3.33 mg/kg/jour
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 1.03 mg/cm <sup>2</sup>
	Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.9 mg/m <sup>3</sup>
	Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.667 mg/kg/jour
	Population en général - Cutanée; Long terme Effets locaux: 0.513 mg/cm <sup>2</sup>
<b>PNEC</b>	eau douce; 1 mg/l
	eau de mer; 1 mg/l
	Station d'épuration des eaux usées; 1000 mg/l

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Equipements de protection



<b>Protection des yeux/du visage</b>	Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.
<b>Protection des mains</b>	Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc (naturel, latex). Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.
<b>Autre protection de la peau et du corps</b>	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Utiliser une crème pour la peau appropriée pour prévenir le dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.
<b>Protection respiratoire</b>	Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas de contamination de l'air excessive.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Aérosol.
<b>Couleur</b>	Blanc.
<b>Odeur</b>	Solvant.
<b>Point d'éclair</b>	Non applicable.

## Cavity Seal

<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 0.6% Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 10.9%
<b>Pression de vapeur</b>	3500 hPa @ 20°C
<b>Densité relative</b>	~0.7 @ 20°C
<b>Solubilité(s)</b>	Non-miscible à l'eau.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	> 200°C

### 9.2. Autres informations

**Composé organique volatil** Ce produit contient au maximum 546.9 g/litre de COV.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction potentiellement dangereuse connue.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Oxydants puissants. Acides forts minéraux.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Fumée âcre ou vapeurs. Oxydes de carbone.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Effets toxicologiques** Les informations fournies sont basées sur des données des composants et des produits similaires.

#### Toxicité aiguë - orale

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité aiguë - cutanée

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

## Cavity Seal

<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b><u>Sensibilisation respiratoire</u></b>	
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b><u>Sensibilisation cutanée</u></b>	
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b><u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u></b>	
<b>Essais de génotoxicité - in vitro</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Essais de génotoxicité - in vivo</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b><u>Cancérogénicité</u></b>	
<b>Cancérogénicité</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b><u>Toxicité pour la reproduction</u></b>	
<b>Toxicité pour la reproduction - fertilité</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité pour la reproduction - développement</b>	Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.
<b><u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u></b>	
<b>Exposition unique STOT un</b>	Peut causer de la somnolence ou des étourdissements.
<b><u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u></b>	
<b>Exposition répétée STOT rép.</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b><u>Danger par aspiration</u></b>	
<b>Danger par aspiration</b>	Non pertinent.
<b>Inhalation</b>	Un usage étendu du produit dans des zones ayant une ventilation insuffisante peut entraîner l'accumulation de vapeurs à des concentrations dangereuses. Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.
<b>Ingestion</b>	Pas d'effets nocifs potentiels de part les quantités susceptibles d'être ingérées par accident.
<b>Contact cutané</b>	Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations.
<b>Contact oculaire</b>	Peut être légèrement irritant pour les yeux.
<b>Voie d'exposition</b>	Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.

### Informations toxicologiques sur les composants

**Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics.**

#### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 5 000,0

**Espèces** Rat

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** DL<sub>50</sub> > 5000 mg/kg, Orale, Rat

**ETA orale (mg/kg)** 5 000,0

## Cavity Seal

### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 5 000,0

**Espèces** Rat

**ETA cutanée (mg/kg)** 5 000,0

### Toxicité aiguë - inhalation

**Espèces** Rat

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** LC50 > 5000 mg/m<sup>3</sup>, Inhalatoire, Rat

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Non irritant.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Pas d'information disponible.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Non sensibilisant.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Négatif.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Négatif.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Etude sur une génération - NOAEL >= 3000 mg/kg bw/day, Orale, Rat P

**Toxicité pour la reproduction - développement** Toxicité pour le développement: - NOAEC: >= 300 ppm, Inhalatoire, Rat

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Lésions du système nerveux central et/ou périphérique.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

## Cavity Seal

### Hydrocarbons, C9-C10, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

#### Toxicité aiguë - orale

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** DL<sub>50</sub> > 15000 mg/kg, Orale, Rat

#### Toxicité aiguë - cutanée

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** DL<sub>50</sub> > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

#### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** LC<sub>50</sub> > 4952 mg/m<sup>3</sup>, Inhalatoire, Rat

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Non irritant.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Pas d'information disponible.

#### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Non sensibilisant.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Négatif.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Négatif.

#### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction - développement** Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Lésions du système nerveux central et/ou périphérique.

#### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

## Cavity Seal

### PROPANE

#### Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub>) 5 000,0  
mg/kg)

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 5 000,0

### ISOBUTANE

#### Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub>) 5 000,0  
mg/kg)

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 5 000,0

### BUTANE

#### Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub>) 5 000,0  
mg/kg)

Espèces Rat

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 12.1. Toxicité

#### toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - Non disponible.  
invertébrés aquatiques

#### Informations écologiques sur les composants

##### Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics.

#### toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL<sub>50</sub>, 96 heures: > 1000 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité aiguë - CE<sub>50</sub>, 48 heures: > 1000 mg/l, Daphnia magna  
invertébrés aquatiques

Toxicité aiguë - plantes Cl<sub>50</sub>, 72 heures: > 1000 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata  
aquatiques

Toxicité aiguë - EL<sub>50</sub>, 48 heures: 0.95 mg/l, Tetrahymena pyriformis, QSAR  
microorganismes

##### Hydrocarbons, C9-C10, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

#### toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LL<sub>50</sub>, 96 heures: >10 - <30 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

## Cavity Seal

<b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 48 heures: >22 - < 46 mg/l, Daphnia magna
<b>Toxicité aiguë - plantes aquatiques</b>	EL50, 72 hours: > 1000 mg/l, Algues
<b>Toxicité aiguë - microorganismes</b>	EL50, 48 heures: 1.065 mg/l, protozoa, Tetrahymena pyriformis
<b><u>toxicité aquatique chronique</u></b>	
<b>Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie</b>	NOELR, 28 jours: 0.182 mg/l, QSAR
<b>Toxicité chronique - invertébrés aquatiques</b>	EL50, 21 jours: 0.317 mg/l, QSAR

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Informations écologiques sur les composants

	<b><u>Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, &lt;2% aromatics.</u></b>
<b>Persistance et dégradabilité</b>	Rapidement dégradable
	<b><u>Hydrocarbons, C9-C10, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, &lt;2% aromatics</u></b>
<b>Biodégradation</b>	Rapidement dégradable

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Informations écologiques sur les composants

	<b><u>Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, &lt;2% aromatics.</u></b>
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

### 12.4. Mobilité dans le sol

<b>Mobilité</b>	Le produit contient des substances insolubles dans l'eau et qui peuvent se répandre à la surface de l'eau.
-----------------	--

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Informations écologiques sur les composants

	<b><u>Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, &lt;2% aromatics.</u></b>
<b>Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>	Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.
	<b><u>Hydrocarbons, C9-C10, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, &lt;2% aromatics</u></b>
<b>Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>	Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### 12.6. Autres effets néfastes

<b>Autres effets néfastes</b>	Aucun connu.
-------------------------------	--------------

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

## Cavity Seal

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Méthodes de traitement des déchets** Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Ne pas percer ou incinérer de conteneurs vides à cause du risque d'explosion.

**Classe déchet** WGK : 2 (Germany)

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**Général** Le produit, tel qu'il est fourni, est consigné selon les dispositions des Quantités Limitées.

#### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1950
N° ONU (IMDG)	1950
N° ONU (ICAO)	1950
N° ONU (ADN)	1950

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	AEROSOLS
Nom d'expédition (IMDG)	AEROSOLS
Nom d'expédition (ICAO)	AEROSOLS
Nom d'expédition (ADN)	AEROSOLS

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	2.1
Code de classement ADR/RID	5F
Etiquette ADR/RID	2.1
Classe IMDG	2.1
Classe/division ICAO	2.1
Classe ADN	2.1

#### Etiquettes de transport



#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	None
Groupe d'emballage (IMDG)	None
Groupe d'emballage (ICAO)	None
Groupe d'emballage (ADN)	None

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

**Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**  
Non.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

## Cavity Seal

EmS F-D, S-U

Catégorie de transport ADR 2

Code de restriction en tunnels (D)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

### **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Législation UE**

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Directive du Conseil du 20 mai 1975 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux générateurs aérosols (75/324/CEE), révisée.

Règlement (UE) N° 453/2010 de la Commission du 20 mai 2010.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**

ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.

ETA: Estimation de la toxicité aiguë

CAS: Chemical Abstracts Service.

DNEL: Dose dérivée sans effet.

CE<sub>50</sub>: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.

GHS: Système général harmonisé.

IATA: Association Internationale du Transport Aérien.

ICAO: Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses.

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).

DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .

NOAEL: Dose sans effet nocif observé.

PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.

PNEC: Concentration prédite sans effet.

REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes.

vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.

**Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008**

Aerosol 1 - H222, H229: Méthode par le calcul. STOT SE 3 - H336: Méthode par le calcul.

Aquatic Chronic 3 - H412: Méthode par le calcul.

## Cavity Seal

**Publié par** Regulatory Specialist

**Date de révision** 20/01/2022

**Révision** 9

**Remplace la date** 05/08/2020

**Numéro de FDS** 14247

**Mentions de danger dans leur intégralité** H220 Gaz extrêmement inflammable.  
H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
EUH208 Contient du Calcium Sulfonate. Peut produire une réaction allergique.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.